



### Inscriptions :

Section collège : 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>  
2 classes de chaque niveau

Inscription sectorisée\* faite auprès de l'école primaire pour les élèves de CM2.

Inscription directe auprès de nous uniquement pour les arrivées tardives en cas de déménagement ou après la sixième pour les élèves du secteur.

\*secteur : St Martin des Champs, Sainte Sève et Morlaix selon adresse.

Les autres secteurs doivent faire une demande de dérogation par l'intermédiaire de l'école primaire.

### Section ULIS

Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

Inscription demandée auprès de l'établissement fréquenté par l'élève.

Inscription définitive par la MDPH en fonction des places disponibles (10 élèves)

### Contact :

Collège Tanguy Prigent  
12 Rue Jules Ferry  
BP 97157  
29671 MORLAIX Cedex

tél. 02 98 88 08 33

Vous pouvez retrouver tous ces renseignements sur notre Site internet :

[www.college-tanguy-prigent-st-martin-des-champs.ac-rennes.fr](http://www.college-tanguy-prigent-st-martin-des-champs.ac-rennes.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat :  
8h30 – 12h15 12h45 – 17h00\*  
(\* sauf le mercredi)

Les parents d'élèves sont constitués en association, nous pouvons vous en donner les coordonnées sur demande.

## COLLEGE Tanguy PRIGENT

Informations 2013 - 2014



St Martin des Champs

### Présentations :

Aux élèves de CM2 dans leur classe fin mars  
Demi-journée ou journée d'accueil au collège organisée avec l'école (fin mai début juin)

Portes ouvertes aux parents de CM2 :  
Le vendredi 29 mars 2013  
16h30 – 19h00

Tanguy Prigent  
(1909-1970)

Né François-Tanguy Prigent à St-Jean-du-Doigt, décédé à Morlaix.

Agriculteur et dirigeant syndical engagé politiquement, il est élu député en 1936 (Front Populaire).

Résistant actif pendant la seconde guerre mondiale (alias Jacques Le Ru), il fût ministre de l'agriculture de 1944 à 1947 et participa notamment à la réforme du statut des fermages des exploitants agricoles. Ministre des anciens combattants en 56 et 57, il restera ensuite député jusqu'en 1967.

### Règles d'entrée/sortie

3 régimes de contrôle des absences au choix :

Régime 1 : l'élève vient au collège de 8h00 à 16h30 quel que soit son emploi du temps (conseillé en cas de transport scolaire).

Régime 2 : l'élève vient et repart du collège en fonction de son emploi du temps, mais reste en permanence en cas d'absence d'un professeur (même si c'est le dernier cours).

Régime 3 : en cas d'absence de professeur, l'élève peut venir plus tard ou repartir plus tôt. Autour du repas également s'il est externe.

Quel que soit son « régime », aux heures de « trou » dans l'emploi du temps, l'élève travaille en salle de permanence surveillée.

### Déroulement d'une journée type :

(Peut varier selon l'emploi du temps de la classe d'affectation)

8h00 – arrivée des élèves

10h00 – récréation

12h00 – repas au self

activités péri scolaires encadrées pour les volontaires (accompagnement éducatif, en partenariat avec le local jeune de St Martin des Champs : théâtre, musique, sport, etc.)

13h30 – reprise des cours

15h30 – récréation

16h30 – fin des cours

jusqu'à 17h30 – étude surveillée / aide aux devoirs pour les volontaires

pas de demi pension le mercredi

depuis la rentrée 2011 :

Cahier de textes et notes disponibles par internet.

### Ressources du collège :

Infirmière : permanence de deux jours par semaine

Assistante sociale : permanence de deux jours par semaine

Conseillère d'orientation – psychologue : une demi-journée de permanence ou RDV au CIO de Morlaix

CDI : emprunt de livres/documents

Association Sportive du collège (UNSS) : entraînements et compétitions le mercredi après-midi

LV1 Anglais - LV2 Espagnol (4<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>)  
Langue et culture de l'antiquité : Latin (5<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>)

### Services du Conseil Général du Finistère :

Demi-pension : forfaits DP 2, 3 ou 4 jours  
Repas préparés par notre cuisinier et son équipe.  
Tarifs communiqués à l'inscription.

### Services de Morlaix communauté :

Transports scolaires : <http://www.tim-morlaix.com>

arrêt de bus devant le collège

Lignes scolaires A et A1 - Ligne régulière n°3  
arrêt de bus à proximité (route de Plouvorn)

Ligne n°1 et Ste Sève – Morlaix